

## ACTIF

Or et argent	\$ 289,924.94
Billets de la Puissance	1,495,239.00
Billets et chèques d'autres Banques	1,525,567.44
Dû par d'autres Banques en Canada	193,624.99
Dû par d'autres Banques en Angleterre	52,635.82
Dû par d'autres Banques en pays étrangers	1,117,361.46
Consolidés anglais et débetures des gouvernements Fédéral et Provincial, de la Cité de New-York et de la Cité de Montréal	1,507,512.95
Autres débetures Canadiennes	18,475.00
Prêts à demande sur actions et débetures	595,761.62
Dépôts au Gouvernement en garantie de la circulation	102,996.00

\$ 6,899,098.62

Billets escomptés courants	\$12,702,338.87
Billets en souffrance (pertes déduites)	14,002.25
Hypothèques sur propriétés vendues par la Banque	20,592.64
Propriétés foncières	29,178.67
Edifices de la Banque, ameublement et autres valeurs	283,891.93

\$13,050,004.26

\$19,949,102.88

(Signé) M. J. A. PRENDERGAST,  
Gérant général.

Le Président déclare que, si les actionnaires ont quelques observations à présenter ou quelques renseignements à demander, il est prêt à y répondre ainsi que le gérant général.

M. J. A. Prendergast, gérant général, invité par le Président à prendre la parole, rappelle que des hommes de haute position et de longue expérience dans la finance ont tout récemment prononcé des paroles pleines d'espoir et de promesses pour l'avenir, il reste peu de chose à dire après eux sur ce sujet. Il se gardera bien de faire sonner une note discordante, mais il faut se rappeler que dès les temps les plus reculés la règle a été de faire, pendant les années d'abondance, provision pour les années de disette. Qu'on se rappelle les incidents de la famine d'Égypte.

S'il est vrai que, presque toujours, la dépression des affaires chez nous trouve sa source chez nos voisins, il est vrai aussi que, si nous faisons notre examen de conscience, nous reconnaitrions que nous avons parfois poussé un peu trop loin, pour employer un euphémisme, l'esprit d'entreprise. Profitons des leçons du passé: pas d'imprudence, pas d'extravagance et nous retirerons alors le plein fruit de la prospérité qui nous est promise. N'oublions jamais que, pour ne pas succomber dans les crises, il faut s'établir solidement sur ses positions pendant les temps prospères.

Le Président, M. F. X. St-Charles, avant de lever la séance, dit: "Vous avez pu remarquer que le montant de notre réserve est maintenant de 86 p. c. du montant du capital payé, et nous pouvons espérer qu'avant longtemps, elle sera de \$2,500,000 comme le capital. Nos disponibilités présentent un chiffre élevé, mais malgré cela, nos clients réguliers ont pu facilement obtenir tout le crédit nécessaire.

"Je vous ai tout à l'heure souhaité la bienvenue dans votre nouvelle salle d'as-

semblée. Voici pourquoi vous êtes aujourd'hui dans cette nouvelle salle: Quand, en 1900, nous avons pris possession de notre local actuel pour nos bureaux, nous étions très grandement logés et les 25 employés que nous avions alors étaient frès à l'aise, très espacés. Avec l'augmentation des affaires, il a fallu augmenter le personnel, les employés ont dû se serrer; plus tard, ils ont dû se serrer davantage encore et, enfin, il a fallu leur abandonner l'ancien bureau de la direction et vous réunir aujourd'hui dans la salle où vous êtes."

Les actionnaires ont souligné par des applaudissements cette preuve également tangible du développement des affaires de la banque.

Proposé par M. F. X. St-Charles.

Secondé par M. Robt. Bickerdike,

Que le rapport qui vient d'être lu soit adopté.—Adopté.

Proposé par M. le Colonel Hector Prevost,

Secondé par M. Trefflé Bastien.

Que les remerciements des actionnaires sont dus à M. le président, à M. le vice-président et à MM. les directeurs pour leur bonne administration des affaires de la Banque, pendant l'exercice financier qui vient de se terminer.—Adopté.

Proposé par M. le notaire A. M. Archambault,

Secondé par M. Napoléon Gill,

Que des remerciements soient aussi votés au gérant-général, au gérant et aux autres officiers de cette Banque, pour le zèle qu'ils ont déployé dans l'accomplissement de leurs devoirs respectifs.—Adopté.

Proposé par M. le Docteur Victor Mignault,

Secondé par M. J. P. Lebel,

Que l'assemblée procède à l'élection de MM. les directeurs de cette Banque,

pour l'année courante; qu'à cet effet, un seul bulletin soit rempli et que ce bulletin soit considéré comme renfermant la décision de l'assemblée.—Adopté.

Nous, soussignés, scrutateurs dûment nommés à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque d'Hochelaga, ce jour, déclarons les messieurs suivants élus directeurs de cette Banque pour l'année courante, viz.:—

MM. F. X. ST-CHARLES,

ROBT. BICKERDIKE,

J. D. ROLLAND,

J. A. VAILLANCOURT,

A. TURCOTTE,

E. H. LEMAY,

J. M. WILSON,

(Signé),

A. CHAMPAGNE,

JOS. HEBERT,

Scrutateurs.

Montréal, le 16 déc. 1908.

A une assemblée subséquente de MM. les directeurs, M. F. X. St-Charles est élu président, et M. Robt. Bickerdike, est élu vice-président pour l'année courante.

(Signé),

M. J. A. PRENDERGAST,

Sec. et gérant général.

Montréal, le 16 déc. 1908.

## L'ART DE DIRIGER LES HOMMES

Il arrive souvent que les hommes d'affaires ne réussissent pas, parce qu'ils ne savent pas diriger les hommes. Ils peuvent faire leur propre travail, mais ils échouent quand il s'agit de conduire les autres. Ils manquent de tact et de diplomatie.

Beaucoup d'hommes agissent en opposition avec le travail des autres; ils manquent de patience, se fâchent et s'emportent pour peu de chose. Celui qui ne peut pas se contrôler n'est pas un bon chef.

Beaucoup d'hommes d'affaires semblent penser qu'il faut réprimander continuellement, trouver les gens en défaut, pour obtenir le meilleur travail. C'est absolument le contraire qui est vrai. Les employés ne font jamais de leur mieux quand on emploie vis-à-vis d'eux des méthodes semblables.

Je connais un jeune homme, dit un écrivain dans "New England Grocer and Tradesman" qui promet d'être un leader dans sa partie, qui est aussi calme et aussi courtois dans ses manières qu'une femme modeste.

Il n'élève jamais la voix, ne se fâche jamais. Quand un employé a besoin d'être conseillé, au lieu de tempêter, de le réprimander, il s'assied auprès de cet employé et lui montre comment il faut faire. Il s'efforce d'aider ses employés et non de les remplir de confusion. Il n'a pas besoin de réprimander, parce